



**BASE NAUTIQUE
MUNICIPALE**



LE CENTRE NAUTIQUE

Situé sur les bords de l'Erdre, à 10 minutes du centre-ville, le Centre Nautique Nantais propose aux Nantais, dès 7 ans, diverses formules de pratique des sports nautiques.

Dix mois par an, la base nautique municipale organise des stages d'initiation sur différents types de bateaux.

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la base nautique offre un encadrement de qualité, assuré par des moniteurs diplômés.

LES ACTIVITÉS

PÉRIODES SCOLAIRES

Le cycle : les activités sont proposées au trimestre dès 7 ans, les mercredis et samedis.

VACANCES SCOLAIRES

Le stage : ouverts à tous, les stages se déroulent à la semaine, du lundi au vendredi.



LA FLOTTE

Le Nantais

Dériveur d'initiation conçu pour les enfants âgés de 7 à 10 ans.

Topaz

Dériveur d'initiation destiné aux jeunes âgés de 11 à 13 ans.

420 - Lasers

Dériveur à un ou deux équipiers. Réservé aux adolescents et aux adultes.





OÙ ?

Base nautique municipale

Centre nautique nantais

Route de la Jonelière

44240 La Chapelle-sur-Erdre

Tél : 02 40 93 34 32

Tram 2 : arrêt École Centrale Audencia

puis, bus 26 : arrêt La Jonelière.

QUAND ?

Renseignements & inscriptions

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

COMMENT ?

Bulletin d'inscription à remplir avec autorisation parentale pour les mineurs.

Règlement à l'inscription, par chèque, à l'ordre du Trésorier principal de la Ville de Nantes, ou par carte bancaire.



DG à l'information et à la Relation au Citoyen - Ville de Nantes - 2017-05-085 - Double Mixte - adaptation - vu par - Crédit photo : Valéry Jonchery - Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique



ALL NANTES 02 40 41 9000
www.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes